



La Ville de Paris vient de publier un nouveau marché :

Création et réalisation de fresques artistiques sur des terrains de sport extérieurs, en 15 lots distincts



Familles d'achats concernées :

Date limite de remise des plis :

Conception graphique d'oeuvre d'art, travaux de mise en peinture

Lundi 4 mars 2024 à 12h

LE BESOIN DE LA VILLE DE PARIS

Dans le cadre de sa **politique d'héritage** des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, **la Ville de Paris réalise des opérations techniques de réhabilitation et de modernisation de plusieurs terrains de sport** sur le territoire parisien.

La présente consultation a pour objet de confier aux titulaires une **mission de création et la réalisation technique de fresques artistiques** sur quinze équipements extérieurs de sport rénovés par la Ville de Paris, répartis en autant de lots séparés :

1. **Lot 1 : TEP Saint Eloi (Paris 12e)** - 2 terrains de basket-ball
2. **Lot 2 : TEP Léo LAGRANGE (Paris 12e)** - 2 terrains de handball
3. **Lot 3 : TEP Parc de CHOISY (Paris 13e)** - 1 terrain multisport
4. **Lot 4 : TEP Charles TRENET (Paris 13e)** - 1 terrain de handball
5. **Lot 5 : TEP Françoise GERITIER (Paris 14e)** - 1 terrain de basket-ball
6. **Lot 6 : TEP DUPLEIX (Paris 15e)** - 1 terrain de basket-ball
7. **Lot 7 : TEP Suzanne Lenglen (Paris 15e)** - 1 terrain de basket-ball
8. **Lot 8 : TEP WIMILLE (Paris 16e)** - 2 terrains de basket-ball
9. **Lot 9 : TEP SARRAIL (Paris 16e)** - 2 terrains de basket-ball
10. **Lot 10 : TEP Ernest GOUIN (Paris 17e)** - 1 terrain de handball
11. **Lot 11 : TEP Max ROUSIE (Paris 17e)** - 1 terrain de basket-ball
12. **Lot 12 : TEP POISSONNIERS (Paris 18e)** - 1 terrain de basket-ball
13. **Lot 13 : TEP Marcel SEMBAT (Paris 18e)** - 1 terrain de basket-ball
14. **Lot 14 : TEP Maryse HILSZ (Paris 20e)** - 4 terrains de basket-ball
15. **Lot 15 : TEP Square de la PAIX (Paris 20e)** - 3 terrains de handball

Pour chaque terrain, la Ville de Paris souligne **l'importance pour le projet proposé qu'ils s'inscrive et réponde aux usages du terrain ainsi qu'aux caractéristiques de chaque lieu d'implantation** (voir cahier des charges de chaque lot pour davantage de précisions).

Le forfait proposé par le candidat à la Ville de Paris dans le cadre de ce marché public inclut les prestations suivantes :

- **Étude, coordination, propositions graphiques**
- **Matériel, dont peinture**
- **Réalisation technique (mise en peinture)**
- **Cession des droits d'auteur**
- **Frais de déplacement et frais annexes**

DÉTAILS DU MARCHÉ

Caractéristiques du marché

Le contrat prend la forme d'un marché de **service**, exécuté à **prix global et forfaitaire**. Le marché court de sa notification jusqu'à la réalisation complète des prestations.

La limite d'acceptabilité financière des offres (comprenant la tranche ferme et la tranche optionnelle) est fixée par lot à :

- 13 500€ HT pour les lots 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12 et 13
- 20 000€ HT pour les lots 1, 2, 8 et 9
- 25 000€ HT pour les lots 14 et 15

Procédure

Cette consultation est lancée sous la forme d'un **marché à procédure adaptée avec négociation**. Les structures intéressées doivent remettre leurs candidatures et leurs offres en même temps pour le 04/03/24.

Pour chacun des lots, la négociation pourra être engagée :

- soit avec l'ensemble des soumissionnaires ayant présenté une offre sous réserve qu'elle ne soit pas inappropriée ;
- soit avec les trois offres les mieux notées au regard des critères d'attributaire déterminés ci-après, sous réserve qu'elles ne soient pas inappropriées.

Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de **groupement solidaire ou conjoint**. Cependant, pour l'exécution du marché, le mandataire du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Critères de jugement

Critères de jugement des candidatures :

Au vu des éléments produits au titre de la candidature, le représentant de l'acheteur éliminera les soumissionnaires qui entrent dans un des cas d'interdiction de soumissionner, ou qui ne produisent pas les pièces exigées ou qui ne disposent pas des capacités professionnelles, techniques ou financières pour exécuter les prestations concernées.

Critères de jugement des offres :

A noter : l'acheteur éliminera les offres excédant les limites d'acceptabilité financières mentionnées ci-dessus.

Critères	Pondération
Critère n°1 : La valeur technique de l'offre <ul style="list-style-type: none">• La pertinence du projet du soumissionnaire au regard du planning proposé, de l'histoire et des usages des terrains ainsi que des caractéristiques de leur lieu d'implantation exposés au cahier des clauses techniques particulières (60%).• La qualité artistique du projet du soumissionnaire (40%).	80 %
Critère n°2 : Prix <ul style="list-style-type: none">• Analyse effectuée sur la base du prix forfaitaire indiqué à l'article 4.1.2 du CCAP-AE.	20 %



**Poser une
question à
l'acheteur**



Nous contacter



**Téléchargez le
dossier de
consultation**

*Pour un complément
d'informations ou une mise en
relation pour une réponse en
groupement*

Structures de l'Économie Sociale et Solidaire, TPE, PME, nous restons disponibles pour tout complément d'information et mise en relation pour une réponse en groupement.

Découvrez également [nos fiches pratiques](#), pour tout comprendre sur les marchés publics.

Bien cordialement,